PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 20 mars 2026, de 17h00 à 19h00 au club house du golf

Présents : Catherine CARREZ / François DAGAND / Philippe DUMONT /Dominique FAYS / Fabrice FRISOU / Jacques GAZEAU /Muriel GAZEAU /Michel LECOSSOIS /Patrick LEPERS /Damien LOMAN / Florence MARY /Françis MICHELAT / Cécile NICOLAS

Excusés : Didier DESAGNAT /Dominique HERVOUET

Soit un total de 13 membres du CA présent-e-s et 2 excusés avec l'arrivée des 3 nouveaux administrateurs suite à leur élection lors de l'AG du 13/03/2026

Ordre du jour :

0. Approbation du PV du précédent CA
1. Élection du Président
2. Composition du nouveau bureau et attribution des missions
3. Questions diverses

N'appelant aucune remarque ni correction, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13/02/2026 est adopté à l'unanimité.

Ce PV sera affiché dans le club house, sur le tableau dédié à la communication du club et mis sur le site dans le titre « Association sportive », rubrique le «Conseil d'Administration » .

I - Élection du Président

Jacques confie à Michel le soin, en sa qualité de plus ancien, d'ouvrir la séance. C'est avec un réel plaisir et une certaine fierté qu'il prend la parole. Il ne cache pas sa satisfaction de se voir confier cet honneur ; il souhaite la bienvenue aux 3 « petits nouveaux » Catherine CARREZ, Didier DESAGNAT et Muriel GAZEAU qui viennent compléter l'équipe de ce nouveau conseil d'administration. Il souligne que l'année passée a été riche, fertile, abondante en animations. Satisfaction d'y avoir une ambiance sereine, même lorsque les points de vue divergent.

Election du Président : Jacques GAZEAU, seul candidat à ce poste est élu à l'unanimité.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs, les remercie de leur présence, leur accorde toute confiance, les encourage à s'intégrer au sein de ce nouveau CA.

II – Composition du nouveau bureau et attribution des missions.

Le CA choisit de reconduire à l'identique son organisation de 2025, autour des 2 vice-présidences, d'1 trésorier, d'1 secrétaire.

Damien LOMAN et Philippe DUMONT, Francis MICHELAT, Cécile NICOLAS sont élus membres du bureau à l'unanimité.

RÔLES et ORGANISATION

Jacques exprime le souhait d'une meilleure organisation du collectif pour alléger les charges de certains membres.
Il conservera en pleine responsabilité :

- La communication en particulier les Flash-Infos
- La relation avec les partenaires compétition
- La relation BLUEGREEN, CLUB-HOUSE, GCRO

Vice présidence pôle "sport" : Damien LOMAN

Le pôle « Activités Sport » se dote de 3 commissions

1 - La commission « ACADEMIE DES VISONS » sous la responsabilité de Florence MARY aura pour mission d'accroître la présence de l'AS lors des journées dédiées aux enfants et de piloter un groupe de bénévoles accompagnateurs.
Son objectif – en lien étroit avec Bluegreen – sera aussi de contribuer à redynamiser une école de golf dont les effectifs et le niveau sportif doivent évoluer.

2 -La commission « SPORT/EQUIPES »
Elle gérera les compétions à caractère sportif (*compétitions fédérales, de ligue, du CD17, …*) et aura mission – en concertation avec les capitaines – de mener les réflexions pour :

- définir les ambitions sportives et bâtir un projet à 3 et 5 ans, en équilibrant le potentiel et l'identité de notre club inclusif ;
- redéfinir les critères de sélection des équipiers, les obligations réciproques ;
- proposer au CA et attribuer des budgets « sport » cohérents avec nos moyens et équilibrés pour préserver la fidélité de nos adhérents et des ressources financières qui en résultent ;
- animer les équipes, transmettre au CA les suggestions des joueurs, proposer des améliorations d'organisation.

Compte tenu de l'absence de certains de nos membres «qualifiés sport », il a été décidé de surseoir à la nomination du responsable de cette commission à la prochaine réunion du CA.

3 - La commission « PARTENARIATS SPORT » pilotée par Damien, envisagera la création d'un « club partenaires » pour contribuer à notre budget. Recherche de financements pour participer aux frais des équipes « sport » ; nécessité de trouver de nouvelles ressources auprès des entreprises, …

Vice- présidence pôle "support et animation" avec Philippe DUMONT

Le "pôle support et animation" assure les missions nécessaires au bon fonctionnement de l'association, la gestion des licences, du site internet, des outils utiles aux divers classements, etc. ..
Il a également à charge l'organisation et la gestion des animations et compétitions (y compris ludiques et caritatives) des challenges, des championnats internes du club (l*es Vendredis 9 trous,*

Mardis de Vincent, Tamalou, Team. Pitch&Putt, Lundis de Sophie,…) Philippe, afin de mieux répartir les tâches entre tous, proposera la constitution de « groupes action » par type d'activité. Au minimum, l'un des membres devra être en mesure d'assurer la totalité d'une mission en parfaite autonomie, maîtriser de nombreux outils, avoir une parfaite connaissance des contraintes de BG, etc … C'est une organisation qui nécessite un temps de rodage important.
Philippe va identifier les tâches et assurera les formations nécessaires en fonction des besoins (RMS9, Internet, google form, encaissements des droits de jeu, saisie des recettes dans le cahier compta, utilisation des fichiers excel créés spécifiquement, etc...).

Trésorier : Francis MICHELAT
Le CA souhaite qu'un second élu soit (à moyen terme) en mesure de suppléer Francis en cas de nécessité.
Muriel accepte ce rôle. Francis assurera son apprentissage (logiciel en particulier) et lui déléguera progressivement certains des aspects de la mission.

Secrétariat : Cécile NICOLAS remplace JP RIOLLET.
Florence MARY propose de l'assister sur cette fonction en cas de besoin.

III - Questions diverses

Le problème « du jeu lent »

Sauf exception, le CA ne souhaite pas mettre en place un « commissaire/gendarme » pour obliger les joueurs à respecter les temps de jeu.

Solution proposée : sensibiliser les joueurs et les responsabiliser.
Pour les prochaines compétitions un "maître des horloges" sera proposé dans chaque partie. Il lui appartiendra :

- d'informer sa partie sur le suivi du temps de jeu
- de noter l'horaire de passage à la barrière du 4, au départ du trou 9, au départ du trou 14

Si des joueurs coutumiers du jeu lent devaient refuser de respecter les règles et consignes, nous pourrions envisager d'aller jusqu'au refus d'inscription en compétition.

La séance est levée à 19h00

La prochaine réunion du Conseil d'Administration se tiendra le vendredi 17 avril 2026 à 17h, dans la salle de réunion du club house .

Cécile NICOLAS — Jacques GAZEAU

Secrétaire de séance — Président